

## Communiqué de presse

Lucerne, le 18 mai 2021

### Certificat pour la nature en ville et le climat urbain

*La Fondation Nature & Économie enrichit son certificat pour les sites proches de l'état naturel en y ajoutant le thème du "climat urbain". Au cours des prochains mois, les critères élargis seront testés à l'aide de projets concrets. Le lancement du "Certificate for urban nature and climate" est prévu pour 2022.*

L'objectif poursuivi par la Fondation est de promouvoir des espaces extérieurs durables qui contribuent de manière importante à la biodiversité dans les zones urbaines et offrent à leurs utilisateurs une qualité de séjour élevée. "Outre l'utilité pour la nature, nous souhaitons également que les espaces que nous certifions soient agréables pour les habitants, les collaborateurs et les visiteurs. Un environnement n'est vraiment durable que s'il est accepté et apprécié par les utilisateurs", explique Manja Van Wezemaal, directrice de la Fondation Nature & Économie.

C'est pourquoi la fondation élargit désormais ses critères en y incluant le thème du climat urbain. Les synergies entre les mesures pour la biodiversité et pour un climat urbain agréable sont évidentes : Des surfaces peu imperméabilisées, proches de l'état naturel et avec de nombreuses plantes permettent de se rafraîchir lors des chaudes journées d'été. Les espaces verts sont plus agréables les jours d'été et peuvent mieux absorber les fortes pluies que les espaces imperméables et monotones. Ils constituent donc une mesure importante pour atténuer les phénomènes météorologiques extrêmes, qui deviennent de plus en plus fréquents en raison du changement climatique.

### Réponse aux besoins futurs

"Dans nos projets, nous anticipons les besoins des futurs utilisateurs", explique David Mastrogiacomo, directeur de la succursale de Zurich, responsable du développement durable chez Losinger Marazzi AG et membre du conseil de la Fondation Nature & Économie. "Nous saluons vivement cette évolution, le climat et la biodiversité sont des sujets très centraux, d'une part, pour la qualité de vie dans les villes et, d'autre part, pour l'avenir de notre planète". Losinger Marazzi AG s'engage dans le développement du certificat à la fois au sein du conseil de fondation et en tant que porteur des premiers projets pilotes.

En collaboration avec ses partenaires, qui se trouvent derrière les sites labellisés, la Fondation Nature & Économie montre, à l'aide de bons exemples, comment les investisseurs et les maîtres d'ouvrage peuvent apporter de précieuses contributions qui profitent à la biodiversité, au climat local et aux utilisateurs.

Patrik Stillhart, CEO de Zug Estates, voit dans une planification durable à la fois nécessité et opportunité : "Nous développons des espaces de vie durables. L'orientation vers les besoins de nos utilisateurs et la promotion de la biodiversité sont des principes que nous appliquons systématiquement sur nos sites. En collaboration avec Nature & Economie, nous voulons étudier comment la biodiversité peut également être encouragée dans les espaces urbains".

## Plus de vie, moins de monoculture

Les personnes souhaitant obtenir le certificat de la Fondation Nature & Économie doivent aménager au moins 30 % des surfaces extérieures de manière proche du naturel. Concrètement, cela signifie : des chemins et des places non imperméabilisés au lieu de l'asphalte, des prairies naturelles au lieu du gazon, des haies naturelles au lieu de haies formées de plantes exotiques, des arbres indigènes, des zones d'eau tels que des étangs, des petits ruisseaux, des zones humides ou des noues.

Tous ces éléments offrent non seulement des habitats pour les insectes, les oiseaux et les petits animaux, mais créent également un microclimat agréable : les sols non imperméabilisés retiennent moins de chaleur que les sols imperméabilisés, les prairies naturelles retiennent plus d'eau que le gazon et rafraîchissent ainsi l'environnement. Les arbres fournissent de l'ombre et leurs feuilles rafraîchissent l'environnement par évaporation. Enfin, les plans d'eau permettent également de se rafraîchir. Un environnement semi-naturel bien aménagé est en outre colonisé par de nombreuses espèces végétales différentes et est riche en structures. De tels écosystèmes sont en général beaucoup plus résistants que les monocultures et supportent mieux la chaleur, la sécheresse et les fortes pluies que les aménagements conventionnels.

## Prêts pour l'avenir - test pratique

Afin de faciliter le travail des maîtres d'ouvrage et des planificateurs, la fondation propose un outil simple permettant de prendre en compte la biodiversité et le microclimat dans la planification d'aménagements extérieurs. Désormais, les critères connus, qui se concentrent sur la biodiversité, sont complétés par un catalogue de mesures relatives à la "nature et au climat urbains". Pour ce faire, la fondation collabore avec le bureau d'architecture paysagère "freiraumarchitektur". "Pour nous, la réflexion sur l'avenir des espaces libres urbains est une tâche centrale", explique Markus Bieri, directeur et propriétaire de freiraumarchitektur. "Dans un contexte de hausse des températures dans les villes, cela nous concerne tous. Les mesures élaborées doivent avoir pour effet d'augmenter encore davantage la contribution de l'architecture du paysage à la qualité élevée de notre espace de vie".

Dans une première phase, les critères élargis seront testés à l'aide de projets concrets, qu'il s'agisse de projets de construction en phase de planification ou de sites déjà existants qui seront réaménagés en conséquence. Les partenaires suivants participent jusqu'à présent à la phase de test. Losinger Marazzi AG intègre les nouveaux critères dans ses projets actuels. La caisse de pension Migros CPM testera les nouveaux critères sur deux nouveaux projets de construction et sur deux ensembles résidentiels existants. "Lorsque nous avons appris que des projets pilotes étaient recherchés, nous avons tout de suite été à bord", explique Reto Schär, de la CPM. "Utiliser les synergies entre les mesures pour la biodiversité et celles contre les îlots de chaleur, c'est tout simplement du bon sens. Nous voulons que nos lotissements soient prêts pour l'avenir et offrent à leurs habitants une qualité de vie élevée".

D'autres projets pilotes sont les bienvenus. En cas d'intérêt, veuillez vous adresser au bureau de la Fondation Nature & Économie, dont le contact se trouve ci-dessous.

Les certificats existants de la Fondation Nature & Économie restent bien entendu valables selon les critères actuels.

Pour plus d'informations :

Fondation Nature & Économie

Avenue des Alpes 25

1820 Montreux

[info@natureeteconomie.ch](mailto:info@natureeteconomie.ch), T 021 693 64 48

